

Via les frontières avec le Maroc  
**Des tentatives d'introduction de plus de 12 quintaux de kif déjouées**

P03

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

*Le journal du citoyen* 24ème année

N°7026 - JEUDI 07 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

L'Etat décidé à maîtriser les prix du café  
**L'importation confiée à l'opérateur public AGRODIV**

P04

Corps des walis et walises délégués  
**Le président de la République opère un mouvement partiel**

P03

La directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord témoigne

**«4 000 bébés privés de soins à Gaza»**



Lire en page 03

Confédération Africaine de volley-ball  
**Mohamed Badr Lazreg décroche le poste de président de la commission d'arbitrage**

P11

ORAN P07

Déchets ménagers  
**Les défaillances ont des limites!**

Représentante de la Commission de l'UA, Ilwad Elmi Mohamed

**Le Forum de la jeunesse africaine a abordé des questions essentielles pour notre continent**

Du 25 au 27 novembre à Oran  
**14ème Salon des énergies renouvelables**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...  
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

APN

## Boughali reçoit une délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN



**L**e président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mardi, une délégation parlementaire conjointe comprenant des membres de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, sous la conduite de Marcos Perestrello de Vasconcellos, ainsi que des membres de la Sous-commission de la résilience et de la sécurité civile et du Groupe spécial pour la Méditerranée et le Moyen-Orient présidé par Fernando Gutiérrez, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. La rencontre a porté sur "plusieurs domaines d'intérêt commun entre les deux instances et des questions en lien avec l'actualité internationale, notamment la situation politique et environnementale en Méditerranée, la décolonisation, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, les défis politiques, économiques et sécuritaires dans la région du Sahel africain et le changement climatique". A cette occasion, le président de l'APN a affirmé que cette visite "intervient alors que l'Algérie continue d'accomplir de nombreuses réalisations dans différents domaines et de les approfondir avec le début du second mandat présidentiel de Monsieur Abdelmadjid Tebboune", rappelant, dans ce contexte, ce "qui a été réalisé en termes d'édification des institutions, de soutien aux libertés et de renforcement de l'accès des jeunes et des femmes à l'action politique".

CRA - Groupe Divindus

## Convention-cadre de coopération dans le domaine de l'action humanitaire



**L**e Croissant rouge algérien (CRA) et le groupe public des industries locales (Divindus) ont signé, mardi à Alger, une convention cadre visant le renforcement de leur partenariat dans le domaine de l'action humanitaire et de solidarité. La convention a été cosignée par la présidente du CRA, Ibtissame Hamlaoui et le PDG du groupe Divindus, Mohamed Messegue en présence des cadres des deux parties. S'exprimant à cette occasion, le PDG du groupe Divindus a indiqué que cette convention "traduit l'engagement de son groupe à renforcer la coopération avec le CRA en matière du développement humain et de l'action humanitaire et de solidarité", saluant le rôle de cette institution humanitaire notamment en matière des aides humanitaires et des actions de solidarité au profit des nécessiteux. Pour M. Messegue, ce partenariat constitue "une opportunité pour incarner les valeurs humaines et appuyer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine commercial tout en assurant les moyens logistiques et matériels dont a besoin le CRA".

Fernando Adolfo Gutiérrez (Otan)

## L'Algérie a un rôle pivot dans la préservation de la sécurité



**L**e représentant de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), M. Fernando Adolfo Gutiérrez, a affirmé que l'Algérie a un rôle pivot dans la préservation de la sécurité dans la région. "L'Algérie a un rôle pivot dans la préservation de la sécurité dans la région. Nous avons discuté de cette question avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment la préservation de la sécurité et la défense des frontières du vaste territoire algérien", a indiqué M. Adolfo Gutiérrez à l'issue de l'audience qu'a accordée le Président de la République à la délégation. "Nous sommes convaincus que la sécurité des pays du Nord de la Méditerranée est liée à la sécurité des pays de la rive sud de la Méditerranée", a ajouté le représentant de la délégation conjointe du Groupe spécial pour la Méditerranée et le Moyen-Orient, de la Commission de la démocratie et de la sécurité et de la Sous-commission de la Résilience et de la sécurité civile qui relèvent de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. M. Gutiérrez a, par ailleurs, indiqué avoir "échangé les points de vue avec nos collègues du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale autour de nombreuses questions, notamment la sécurité, l'immigration, le terrorisme, l'énergie et d'autres questions d'intérêt commun". "Nous avons été honorés et nous sommes reconnaissants d'avoir été reçus par le Président de la République", a indiqué le chef de la délégation dont l'Assemblée parlementaire "se compose de 30 parlementaires représentant 13 Etats membres de l'Otan".

Siège du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit

## Emission de 7 timbres-poste sur «Les chouhada de Novembre»



**L**e ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a coprésidé, mardi à Alger, avec Karim Bibi Triki, la cérémonie d'émission de 7 timbres-poste symbolisant les sacrifices des héros de la Révolution de libération avec pour thème «Les chouhada de Novembre». Les timbres ont été présentés, lors d'une conférence historique organisée au siège du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit dans le cadre des festivités commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé l'importance du timbre-poste dans «la préservation de la mémoire nationale et la documentation de l'histoire de l'Algérie, notamment les épisodes de la Révolution de libération». M. Bibi Triki a également souligné la nécessité de commémorer le 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération par une série de timbres-poste, «en hommage aux héros tombés au champ d'honneur et à leurs sacrifices pour libérer le pays et arracher l'indépendance».

La directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord témoigne

## «4.000 bébés privés de soins à Ghaza»

Synthèse de B. L.

**S**elon la directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Adèle Khodr, «l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de Ghaza, est devenu une zone de guerre assiégée. Son unité de soins intensifs néonatals (USIN), la dernière qui subsiste dans le nord, aurait été endommagée lors d'attaques intenses ces derniers jours. L'accès à l'hôpital est extrêmement difficile, mais des rapports indiquent que des enfants qui y étaient soignés ont été tués et blessés lors de ces attaques et que les réserves d'oxygène et d'eau ont été endommagées, perturbant les soins critiques pour les quelques personnes qui s'accrochent encore à la vie à l'intérieur de l'hôpital. Ces déclarations montrent à quel point la situation est dramatique. Mais surtout que les forces israéliennes sont impitoyables et bestiales. Elle ajoute : «Tout nouveau-né qui se bat pour respirer à l'intérieur d'une couveuse d'hôpital est sans défense et dépend entièrement de soins et d'équipements médicaux spécialisés pour survivre». Selon son rapport, dans la bande de Ghaza, on estime qu'au moins «4 000 bébés ont été privés de soins néonatals vitaux au cours de l'année écoulée en raison des attaques soutenues contre les hôpitaux qui tentent désespérément de les maintenir».

nir en vie, parce que l'approvisionnement en électricité a été coupé et parce que la faible quantité de carburant fournie aux hôpitaux est absolument inadéquate». La bande de Ghaza comptait avant le début de la guerre en octobre 2023, huit unités de soins intensifs néonatals avec un total de 178 couveuses. La plupart de ces unités avaient récemment reçu de nouveaux équipements, notamment des couveuses, de la part de l'UNICEF. La directrice régionale de l'UNICEF indique qu'aujourd'hui, «trois de ces unités de soins intensifs néonatals sont détruites – toutes dans le nord de Ghaza – et le nombre de couveuses disponibles a chuté de 70 % pour atteindre environ 54 couveuses dans la bande de Ghaza». Dans le nord de la bande de Ghaza, le nombre de couveuses est passé de 105 dans les trois unités de soins intensifs néonatals à seulement neuf, toutes à l'hôpital Kamal Adwan. Après les lourdes attaques subies par l'hôpital ces derniers jours, il n'est pas certain qu'elles soient encore fonctionnelles. Chaque année, au moins 6 000 nouveau-nés ont besoin de soins intensifs dans la bande de Ghaza. Toutefois, le chiffre réel pourrait être plus élevé, car les médecins nous disent que la proportion de bébés nés prématurément, sous-alimentés ou présentant des problèmes de développement et d'autres complications sanitaires a augmen-

té, la guerre ayant un impact sur le développement du fœtus, la naissance et les soins. Comme l'aide et les fournitures commerciales ne sont pas autorisées à entrer à grande échelle et à être distribuées à tous ceux qui en ont besoin dans la bande de Ghaza, les femmes enceintes et les mères allaitantes manquent cruellement d'aliments nutritifs, ce qui entraîne une augmentation du nombre de naissances prématurées. Les infrastructures de santé sont protégées par le droit international humanitaire, de même que les prestataires de soins et le personnel humanitaire. Les nouveau-nés vulnérables et les enfants malades et blessés nécessitant des soins intensifs sont tués dans des tentes, dans des couveuses et dans les bras de leurs parents. Le fait que cela n'ait pas galvanisé une volonté politique suffisante pour mettre fin à la guerre indique une crise fondamentale de notre humanité». Devant toutes ces atrocités, le monde reste inerte et silencieux, personne ni aucune instance internationale ne peut mettre un terme à ce massacre planifié par une armée qui ne reconnaît aucune morale et ne s'arrête devant rien. La guerre contre le Hamas s'est transformée en une guerre contre les ghazaouis pour les éradiquer ou les chasser de leur terre. D'ailleurs, comment peut-on parler de guerre alors qu'il s'agit d'une véritable purge ?

## Le président de la République opère un mouvement partiel dans le corps des walis et walises délégués

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré, mardi, un mouvement partiel dans le corps des walis et walises délégués, et ce, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré, ce jour, un mouvement partiel dans le corps des walis et walises délégués, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Ainsi, il a été mis fin aux fonctions de Madame et Messieurs les walis dont les noms suivent:

- Aissa Aïssat, en sa qualité de wali d'Oum El Bouagli
- Amar Ali Bensaâd, en sa qualité de wali de Djelfa
- Houria Meddahi, en sa qualité de wali de Skikda, appelée à occuper d'autres fonctions
- Farid Mohamedi, en sa qualité de wali de Mascara
- Yousef Mahiout, en sa qualité de wali de Khenchela
- Mustapha Aghamir, en sa qualité de wali de Bordj Badji Mokhtar.

Messieurs les walis dont les noms suivent ont été mutés au même poste comme suit:

- Ali Bouguerra de la wilaya de Tiaret à la wilaya d'Adrar
- Benabdallah Chaïb Eddour, de la wilaya de Djebel à la wilaya d'Oum El Bouagli
- Ahmed Belhadad, de la wilaya d'Illizi à la wilaya de Tébessa

- Saïd Khalil, de la wilaya de Tébessa à la wilaya de Tiaret
- Aboubakr Ezzeddik Boucetta, de la wilaya de Tipasa à la wilaya de Tizi Ouzou
- Djahid Mous, de la wilaya de Médéa à la wilaya de Djelfa
- Said Akhrouf, de la wilaya d'El Oued à la wilaya de Skikda
- Djillali Doumi, de la wilaya de Tizi Ouzou à la wilaya de Médéa
- Larbi Bahloul, de la wilaya d'Adrar à la wilaya d'El Oued
- M'Hamed Moumen, de la wilaya d'Aïn Témouchent à la wilaya de Djernet

Ont été nommés Messieurs:

- Fouad Aïssi, wali de Mascara
- Ahcene Khaldi, wali d'Illizi
- Salim Harizi, wali de Khenchela
- Ali Moulai, wali de Tipasa
- Mabrouk Ould Abdennabi, wali d'Aïn Témouchent
- Mahfoud Benflis, wali de Bordj Badji Mokhtar

Par ailleurs, il a été mis fin aux fonctions de Madame et Monsieur les walis délégués dont les noms suivent: Ouassila Bouchachi, wali déléguée de la circonscription administrative de Draa Errich dans la wilaya d'Annaba; Abderrahmane Rahmani, wali délégué de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs dans la wilaya d'Alger, qui a été appelé à occuper d'autres fonctions. De plus, Mme Khadija Sifi, wali déléguée de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli dans la wilaya

de Constantine, a été mutée, au même poste, à la circonscription administrative de Zeralda dans la wilaya d'Alger. Ont également été nommés walis délégués Messieurs: Saïd Hadjar à la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs dans la wilaya d'Alger; Bouzid Nour Essadat à la circonscription administrative de Draa Errich dans la wilaya d'Annaba; Amr Mechiche à la circonscription administrative d'Ali Mendjeli dans la wilaya de Constantine", lit-on dans le communiqué.

Via les frontières avec le Maroc

## Des tentatives d'introduction de plus de 12 quintaux de kif déjouées

**D**es tentatives d'introduction de plus de 12 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 37 narcotrafiquants ont été arrêtés lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 30 octobre au 5 novembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 30 octobre au 5 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, 03 fusils mitrailleurs, une quantité de munitions et d'autres effets ont été saisis lors de deux opérations menées à Illizi et Tamanrasset, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (37) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12q et 96kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", alors que "2,5kg de cocaïne et 636.307 comprimés psychotropes ont été saisis".

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Le développement local : Ce n'est pas seulement une affaire d'Etat

**J**ustement, c'est ce qui diffère une mentalité citoyenne, consciente et conscientieuse, d'une mentalité assujettie par la condition de sujet. Quand le citoyen s'intègre dans sa citoyenneté bien comme il le faut, il est déjà conscient de son rôle participatif clé dans le développement de la Cité. Tel un rejeton enfantin, un sujet par contre est attentiste, il est totalement assisté et pris en charge par les autorités. Il n'a ni une idée à suggérer ni un acte à faire. Il est tout le temps en train de subir les décisions et la volonté des autres. Cette approche est diamétralement opposée à la conception moderne du citoyen et de la citoyenneté. C'est ce que l'on appelle parfois «la démocratie participative». En ce qui nous concerne, il reste beaucoup à faire à cet endroit. C'est un travail de longue haleine qui exige, en vue de réussir à faire prendre conscience nos concitoyens, afin qu'ils se prennent en charge et deviennent des individus actifs dans le processus de développement. Que ce soit sur le plan personnel direct, ou bien par le biais des associations, des partis et les autres organes de la société civile. En fait, c'est plus à dire qu'à mettre en application. C'est toujours difficile de détordre une mentalité ancrée depuis des temps immémoriaux, mais ce n'est pas impossible. Nous remarquons, toutefois, en étant très déçus d'ailleurs, que les pouvoirs publics ne font rien en vue de former et conscientiser le citoyen dans le sens de se prendre en charge et du coup devenir plus adulte voire participatif dans la gestion de ses affaires publiques. Il faudra rappeler dans ce sens, que plus le ou les citoyens restent fixés à l'état enfantin de l'assisté, plus les affaires publiques deviennent plus coriaces pour les autorités que ce soit sur le plan local ou politique national. Il ne serait pas méchant que les valeurs et les principes de la citoyenneté soient enseignés dans les établissements scolaires et universitaires, à l'instar de n'importe quelle autre discipline pédagogique. De cette façon, l'Education nationale et le secteur de l'Enseignement supérieur apporteront leurs contributions pédagogiques dans la formation du citoyen de demain. A notre avis, seule une «décentralisation» responsable dans la gestion des affaires de l'Etat pourrait permettre une telle ascension... Le centralisme bureaucratique à outrance, où pour déplacer une virgule, il faudra avoir l'avis du ministre, a été une vraie catastrophe pour un pays ayant une superficie d'un continent et dans trois ou quatre années, il y aura une cinquantaine de millions d'habitants.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**L'UE veut son gaz !**

**L**'Union européenne a rempli ses réserves de gaz à plus de 95%, dépassant l'objectif de 90 % fixé pour le 1er novembre, grâce à une diversification des sources amorcée après la guerre en Ukraine, selon «Energy News». Bien que les prix aient atteint 43,47 €/MWh en octobre en raison de la volatilité du marché et de la demande hivernale, ces réserves devraient stabiliser les approvisionnements cet hiver. Le Danemark et la Lettonie n'ont pas atteint ce seuil en raison de contraintes spécifiques, mais cela n'affecte pas la sécurité globale. L'UE a même atteint 90 % de remplissage dès août, garantissant une capacité équivalente à un tiers de la consommation annuelle, soit près de 100 milliards de mètres cubes, pour faire face aux besoins hivernaux. Le nouveau commissaire européen à l'énergie, Dan Jorgensen, souhaite accélérer la fin de la dépendance de l'Union européenne à l'égard des combustibles fossiles russes, a-t-il déclaré lors d'une audition parlementaire mardi. «Dans mes 100 premiers jours, je présenterai un plan sur la manière d'accélérer la fin de notre dépendance au gaz russe avant 2027», a-t-il déclaré. Dan Jorgensen a annoncé son intention de présenter début 2025 une feuille de route pour éliminer les importations de gaz russe avant 2027, avec l'ambition d'accélérer ce processus. Il a rappelé que la dépendance au gaz russe est déjà passée de 45% à 18%, mais juge ce niveau encore trop élevé. Dans les 100 jours suivant son entrée en fonction, il promet de détailler cette feuille de route, en se concentrant notamment sur l'électrification et le développement des énergies renouvelables. L'UE a déjà largement substitué le gaz russe par du gaz naturel liquéfié américain et a renforcé ses stocks pour l'hiver. Jorgensen souhaite également réviser le cadre de sécurité énergétique pour assurer une transition progressive et abordable vers une énergie sans combustibles fossiles, tout en renforçant la protection des infrastructures contre les menaces physiques et cybernétiques.

**Prévention contre la corruption****Badani réaffirme l'attachement à la mise en œuvre de la Stratégie nationale**

**L**e ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, mardi à Alger, que son secteur était engagé à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, à travers la participation aux concertations nationales et aux différents ateliers visant le développement de mécanismes exécutifs pour sa mise en œuvre, indique un communiqué du ministère. Présidant l'ouverture d'un atelier sur la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, au siège du ministère, M. Badani a précisé que le secteur de la Pêche avait contribué à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, à travers sa participation aux concertations nationales et aux différents ateliers relatifs au développement de mécanismes exécutifs pour la mise en œuvre de ses objectifs, d'autant plus que l'Algérie avait placé la mise en œuvre de cette Stratégie comme priorité, tel que prévu dans le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la moralisation de la vie publique l'un des principaux axes de ses engagements. L'atelier a été organisé, selon le ministre, dans le but de faire connaître les dispositions de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que pour élaborer un plan pour le développement de mécanismes à même de mettre en œuvre sa teneur au niveau des différents structures et établissements du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, mais aussi pour formuler des recommandations portant mesures pratiques, en vue d'organiser les structures concernées et leur permettre d'accomplir leurs missions de manière plus efficace, selon la même source.

**L'Etat décide à maîtriser les prix du café  
L'importation confiée à l'opérateur public AGRODIV**

**L**e ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a rappelé, mardi à Constantine où il effectuait une visite de travail, l'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité et à maîtriser les prix des produits de large consommation, notamment le café. M. Zitouni a réitéré, dans ce contexte, l'engagement de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs qui ont dérégulé le marché du café et qui, a-t-il souligné, ont été "localisés". Le ministre a ajouté que l'Etat sera "intransigeant" et que la loi sera "appliquée dans toute sa rigueur", rappelant à cet égard que les dispositions du décret exécutif n° 24-279 du 20 août 2024 fixant le prix plafond du café à la

consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail, étaient exécutées "à la lettre". M. Zitouni a également annoncé, dans ce cadre, que l'importation de ce type de produits, en particulier du café, sera désormais accessible à des opérateurs publics, à l'image du Groupe Agro-Industrie (AGRODIV). Toujours dans le cadre des efforts déployés pour maîtriser les prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, l'Etat œuvre à la multiplication des grandes surfaces à travers des investissements nationaux et des partenariats étrangers. Le ministre a fait savoir, à ce propos, que plusieurs marques internationales ont émis le souhait d'intégrer le marché algérien. M. Zitouni, rappelant les efforts de l'Etat visant à

maîtriser et à rationaliser les importations en vue de protéger le produit national et éviter le gaspillage des devises, a souligné qu'une économie forte "s'impose dans le contexte géopolitique et géo-stratégique actuel". Il a précisé, à ce propos, que les 43.000 sociétés qui activaient auparavant dans le domaine de l'importation ne sont aujourd'hui qu'au nombre de 9.000 environ, ajoutant que les efforts se poursuivent pour réduire le coût des importations à moins de 42 milliards de dollars. Insistant sur "l'importance de la maîtrise du commerce extérieur", le ministre a rappelé "l'engagement et la volonté inébranlable du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de "faire passer l'Algérie de pays rentier à pays industrialisé".

**Algérie - Royaume-Uni****Forum à Londres sur «les opportunités d'investissement»**

**U**n forum sous le slogan "Algeria is open for Tourism" (l'Algérie est ouverte au tourisme), a été organisé par l'ambassade d'Algérie à Londres, en collaboration avec le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC), en présence de spécialistes et tour-opérateurs algériens et britanniques. Ouverte lundi à Londres, cette rencontre qui intervient en marge de la Foire internationale du tourisme et regroupant le gotha mondial du tourisme, a constitué une opportunité pour le directeur Général de l'Artisanat au ministère du Tourisme, M. Choukri Benzarour, et la directrice à l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), Mme Habiba Bouguerroum, pour présenter tous les aspects liés au développement de ce secteur. L'ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid, qui a présidé l'ouverture de ce forum, a placé les repères car-

dinaux présidant au renouveau de ce créneau en Algérie en présence du représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby ainsi que la présidente de l'ABBC, Lady Olga Maitland. La réélection du Président M. Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat permettra de poursuivre l'ambitieux programme de réforme économique devant libérer le pays de la dépendance des hydrocarbures et diversifier ses sources de revenus. L'ambassadeur a expliqué que l'amélioration du climat des affaires et les mesures incitatives prises par le gouvernement constituent des atouts supplémentaires de nature à encourager davantage d'investissements en provenance du Royaume-Uni, précisant que le développement du tourisme figure parmi les priorités. Mieux encore, il est considéré comme un moteur essentiel pour la diversification de l'écono-

mie, a-t-il souligné. M. Nourredine Yazid a émis l'espérance que le Royaume-Uni et l'Algérie, qui partagent une coopération bilatérale historique et riche, étendent leurs liens au secteur du tourisme, dans lequel les professionnels britanniques jouissent d'une réputation mondiale hors-pair. Ensemble, "nous pouvons libérer le potentiel touristique de l'Algérie et créer un partenariat durable au bénéfice des deux pays", a-t-il affirmé en conclusion, avant de céder la parole à Mme Maitland qui a qualifié l'Algérie de pays aux régions magiques, citant particulièrement Djebel, pour l'avoir personnellement visitée. La présidente de l'ABBC a loué les efforts du gouvernement algérien pour développer le secteur du tourisme et promouvoir la destination Algérie, évoquant notamment les mesures visant à faciliter et alléger la procédure d'obtention du visa et la multiplication des agences touristiques.

**Cultures stratégiques****Une feuille de route pour accompagner les investissements dans le Sud**

**U**ne feuille de route multisectorielle a été élaborée, lundi, sur des mesures supplémentaires au profit des investisseurs dans le domaine du développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, l'ouverture de pistes et la fourniture des services de télécommunications. Cette décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, afin de répondre aux besoins liés aux projets de développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, en présence des ministres des Finances, Laaziz Faid, de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki. Ont également assisté à cette réunion les walids d'Adrar, de Ti-mimoun, d'Illizi, d'El Menia, de Ouargla et de Touggourt, ainsi que des cadres des ministères concernés, des

représentants d'entreprises publiques et d'institutions telles que Sonelgaz, Algérie Télécom, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), le Fonds national d'investissement (FNI), les directeurs des instituts techniques concernés, de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) et de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Cherfa a rappelé les objectifs fixés par le président de la République en matière d'autosuffisance en blé dur et de développement des cultures stratégiques, soulignant la nécessité d'accélérer le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et de les désenclaver.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, le ministre a indiqué que la concrétisation des investissements avait débuté au niveau de 94 exploitations agricoles dans les wilayas du Sud, et que certaines d'entre elles étaient déjà entrées en phase de production. Afin d'aplanir les difficultés enregistrées, le ministre a affirmé

que lors des débats tenus durant la réunion, il a été décidé d'accorder "la priorité" aux wilayas du sud en termes d'affectations financières destinées au raccordement des exploitations agricoles à l'énergie. S'agissant des crédits bancaires, M. Cherfa a indiqué avoir eu, dimanche, une séance de travail avec le ministre des Finances et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), lors de laquelle il a été convenu d'associer toutes les banques publiques au financement des investissements agricoles, soulignant que chaque banque prendra en charge une région précise.

Par ailleurs, toutes les Compagnies d'Assurance publiques seront aussi associées à l'opération d'assurance des exploitations agricoles, a-t-il souligné, relevant que toutes ces mesures seront concrétisées dans les semaines à venir. Il a également été convenu de former des commissions locales multisectorielles pour définir les priorités de chaque wilaya, en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires, ajoute le ministre.

## Contrôle des eaux de baignade et des effluents industriels Pose de la première pierre du projet de réalisation d'un laboratoire

**L**a ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a procédé mardi à la pose de la première pierre du projet de réalisation et d'équipement du laboratoire régional-centre relevant de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) qui sera chargé du contrôle de la qualité des eaux de baignade et des effluents industriels. La cérémonie de la pose de la première pierre de ce projet qui sera réalisé à Baraki (Alger) s'est déroulée en présence du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que des représentants des autorités locales et de parlementaires. A cette occasion, M. Dahleb a mis en exergue l'importance de ce projet s'inscrivant dans le cadre des efforts de son département ministériel, visant à "promouvoir le service public

et à assurer un environnement sain et un cadre de vie meilleur pour le citoyen". Une fois mis en service, le laboratoire régional-Centre sera chargé d'effectuer les analyses saisonnières physio-chimiques des eaux de baignade, à travers les six wilayas côtières du Centre, outre les analyses relatives aux effluents industriels des deux secteurs public et privé, à travers 13 wilayas du Centre, ainsi que des analyses environnementales relatives aux émissions de gaz. Parmi les missions du laboratoire régional-Centre, la ministre a également relevé la création d'une base de données comprenant l'ensemble des données environnementales du pays, y compris les effluents industriels des entreprises classées, de ce qui permet à l'avenir de déterminer les quantités des eaux traitables et réutilisables. Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables compte 82.000 entreprises classées à travers le territoire national, dont 76% sont implantées dans la région du Centre, selon Mme Dahleb, qui a rappelé l'attachement de son département ministériel à la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la réutilisation de 60% des eaux traitées, soulignant sa collaboration avec plusieurs ministères, notamment celui de l'Hydraulique, en vue d'augmenter les capacités de la récupération et de l'exploitation des eaux dans l'irrigation des espaces verts. Le délai de réalisation du laboratoire régional-Centre dont la superficie dépasse les 4.700 m<sup>2</sup>, est fixé à 7 mois, selon les explications fournies lors de la cérémonie de la pose de la première pierre.

### Trafic de véhicules

## 17 voitures récupérées et 11 arrestations à El Oued

**D**ans une opération d'envergure menée par la brigade de lutte contre les crimes majeurs, la police de la wilaya d'El Oued a réussi à démanteler, la semaine écoulée, un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic international de véhicules. Cette opération, menée sous la surveillance du parquet compétent, a permis l'arrestation de 11 individus impliqués dans des activités illégales de contrebande de véhicules à travers les frontières, a indiqué, mardi un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Selon la même source, les enquêtes de la brigade, relevant du service de la police judiciaire, ont permis non seulement d'identifier les membres de ce réseau mais également de récupérer 17 véhicules volés, destinés à être mis en circulation sur le territoire national. Ces véhicules avaient été modifiés pour effacer leurs caractéristiques techniques et leurs documents falsifiés dans le but de contourner les lois nationales. Outre la saisie des véhicules, l'opération a



également permis de confisquer plusieurs objets et sommes d'argent liés à cette activité criminelle, ajoute la DGSN, précisant que les enquêteurs ont mis la main sur une arme à feu de catégorie cinq, plus de quatre milliards de centimes en dinars algériens, ainsi que des sommes importantes en devises étrangères. Par ailleurs, des billets contrefaits en dinars algériens, notamment des coupures de 1 000 dinars, ont également été saisis. Les mis en cause ont été

présentés devant le procureur de la République du tribunal d'El Oued. Ils font face à plusieurs chefs d'accusation graves, notamment pour trafic international de véhicules au sein d'un réseau criminel transfrontalier, blanchiment d'argent, falsification et usage de faux dans des documents administratifs, ainsi que pour l'immatriculation illégale de véhicules en vue de leur circulation sur le sol algérien sans respect des réglementations en vigueur.

### Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès

## Un atelier clandestin de «barques de la mort» démantelé

Par Mohamed Nouar

**A** gissant sur information faisant état d'un atelier clandestin, les éléments de la sûreté de wilaya ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau spécialisé dans la fabrication illégale d'embarcations destinées à des traversées clandestines. Lors d'une opération menée dans une ferme isolée, située à une dizaine de kilomètres de Sidi Bel Abbès, les éléments de la police ont découvert un véritable arsenal de la mer, cinq barques prêtes à naviguer, cinq moules pour en fabriquer d'autres, deux moteurs hors-bord et une quantité importante de matériel. Selon les premières investigations, ce réseau clandestin aurait pour objectif de fournir des em-



barcations à des réseaux de passeurs, permettant ainsi à des migrants de tenter la dangereuse traversée de la Méditerranée. Les mis en cause, trois individus, auraient prévu de transporter ces barques vers les wilayas côtières pour les revendre ou

les utiliser directement pour organiser des traversées clandestines. Les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt en attendant de comparaître devant le tribunal.

### Accidents de la circulation

## 52 morts et 1472 blessés en une semaine

**C**inquante-deux personnes (52) sont décédées et 1472 autres ont été blessées dans 1231 accidents de la circulation survenus durant la période du 27 octobre au 2 novembre à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ouargla où 11 personnes sont mortes et 14 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 688 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas de Constantine (281), Alger (248), et Mila (247). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 8547 interventions pour le sauvetage de 401 personnes en situation de danger et l'exécution de 7013 opérations d'assistance diverses.

### Sûreté de la wilaya d'Alger

## Arrestation de 08 individus et saisie d'une quantité de drogue

**L**es services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé 3 réseaux criminels et arrêté 8 individus avec saisie de plus de 15.000 comprimés psychotropes et de près de 2,5 kg de kif traité. «Les brigades de la Police judiciaire relâvant des circonscriptions administratives de Cheraga, Hussein Dey et Baraki ont traité, la semaine dernière, plusieurs affaires distinctes ayant permis l'arrestation de 8 individus activant dans des réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogues et de psychotropes», a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. «Agissant sur informations faisant état d'individus s'adonnant au trafic de drogues et de psychotropes, les éléments de la Police judiciaire ont procédé à l'identification des mis en cause», ajoute le communiqué. Après avoir coordonné avec le Parquet territorialement compétent, «les mêmes éléments ont effectué plusieurs opérations policières qui se sont soldées par l'arrestation de 8 mis en causes (repris de justice) et la saisie de 2,452 kg de drogues (kif traité), 15.466 comprimés psychotropes, une somme d'argent de 325.700.000 centimes, des armes blanches prohibées et un motocycle», précise la même source. Les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, a-t-on conclu.

### Protection civile

## Poursuite de la campagne sur les risques du monoxyde de carbone

**L**es services de la Protection civile poursuivent leur campagne de sensibilisation lancée à travers différentes wilayas du pays, pour prévenir le risque des accidents dus au monoxyde de carbone, en prodiguant des conseils et des consignes à suivre aux citoyens, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la PC. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Youcef Abdat, a indiqué que cette campagne, lancée début octobre dernier, se poursuivait à travers la distribution de dépliants et des émissions radio et télévisées, outre la diffusion de spots de sensibilisation à travers les réseaux sociaux. A cette occasion, la DGPC appelle les citoyens à suivre une batterie de mesures préventives afin d'éviter les incidents liés à l'utilisation des appareils de chauffage, tout en s'assurant de la bonne aération, et à vérifier les batteries des détecteurs de monoxyde de carbone, ainsi que leur bon fonctionnement et installation. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont enregistré, depuis le 1er novembre en cours, 4 décès par asphyxie au monoxyde de carbone émanant de fuites de gaz, outre le secours de 114 personnes dans plusieurs wilayas, selon la même source.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCENDAIRA DE MAGHNIACOMMUNE DE MAGHNIASECRETARIAT GENERALDirection D'administration, Finance Et Les Affaires EconomiquesService Des Marchés**-\*\*-AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE -\*\*-****D'APPEL D'OFFRES OUVERT****\*Avec Exigence De Capacité Minimales\***

Conformément aux dispositions des articles : 65 ,72 ,82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la commune de Maghnia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°:07/2023 Publié dans les journaux : ELWATTANI et Le Carrefour D'Algérie en date du :25/09/2024.

Qu'a l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente à proposée au service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales selon les conditions suivants :

Désignation du projet	Soumissionnaire proposé	Montant du marché en TTC	Délai d'exécution	Evaluation technique	Observation
Lot 01 : Réalisation du réseau d'assainissement a cote les constructions évolutives à Hai Hamri	BENHAMIDI Mohammed Nº NIF: 178130600514154	12.842.480,00 DA	85 JRS	63 points	Moins disant
Lot 02 : extension du réseau d'assainissement à Hai Ouled Bendamou cote lotissement communal (1 <sup>er</sup> Tranche)	ZEROUAL Sidi Mohamed Nº NIF: 186130700249179	3.722.241,00 DA (après correction)	02 Mois	72 points	Moins disant

Pour Lot 03 : Rénovation des tronçons de conduite d'assainissement a Hai Bouchareb la commission compétente à proposée d'infructueux.

Motif: Aucune offre n'est pas conforme au contenu du cahier des charges.

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service Contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales dans le BOMOP et la presse auprès la commission communale des marchés de Maghnia.

- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

- pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du l'appel d'offre national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013843 07.11.2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique & populaire  
وزارة الصحة  
Ministère De La Santé

Etablissement Hospitalier et Universitaire EHOU ORAN

NIF : 408016000310450010

**Avis d'annulation de la procédure**

De l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°17/2024

Objet : annulation de la procédure d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°17/2024 du 21/10/2024 pour la fourniture de produits d'entretiens repartis en 06 lots.

Conformément aux dispositions des articles 49 et 56 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux articles 73,82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant retirés le cahier des charges relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°17/2024 du 21/10/2024 pour la fourniture de produits d'entretiens repartis en 06 lots au profit de l'établissement hospitalier et universitaire EHOU d'Oran, que la procédure d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°17/2024 pour la fourniture de produits d'entretiens, paru sur le CARFOUR D'ALGERIE et الجريدة الرسمية le 21/10/2024, repartis en 06 lots est annulée suite à l'envoi N°3561/DSP/SPM/2024 du 31/10/2024.

Le service contractant vous invite si vous êtes intéressés de vous rapprocher du service des marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la date de réception de la lettre d'annulation, pour prendre connaissance du motif.

Si vous contestez l'annulation par le service contractant vous pouvez introduire auprès de la Commission Sectorielle des marchés publique relevant du ministère de la Santé un recours dans l'adresse « commission sectorielle ministère de la santé el madania Alger » dans les 10 jours à compter de la date de réception de la lettre d'annulation.

NB : Cet avis d'annulation de la procédure inclus l'annulation de l'avis de prorogation de délais de préparation de l'offre paru sur le CARFOUR D'ALGERIE et الجريدة الرسمية le 31/10/2024.

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013838 07.11.2024

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORANDAIRA DE GDYELCOMMUNE DE BENFREHA**Avis d'infructuosité**

Conformément aux dispositions de l'article n° 191 du code communal n° 11/10 du 22/06/2011, et suite au procès verbal de commission communale des adjudications en date du 28/04/2024 le président de l'assemblée populaire communale de BENFREHA informe tous les soumissionnaires concernés par l'avis de l'adjudication par voie de presse et portant sur "location des locaux commerciaux à Benfreha cités ci-dessous" publie dans les quotidiens nationaux المجتمع en date du 20/10/2024 et LE CARREFOUR D'ALGERIE en date du 20/10/2024 que la dite l'adjudication est déclarée infructueuse pour le motif au qu'un plis à été réceptionné .

N°	Les locaux	Superficie	L'adresse
01	Marché proximité	440 m <sup>2</sup>	Rue MESSALI Hadj HASSIAN ETTOUAL
02	Local (cafétéria)	77 m <sup>2</sup>	Prés de la SALLE POLYVALENTE HASSIAN ETTOUAL
03	Local commercial	474,72 m <sup>2</sup>	Rue de l'abattoir HASSIAN ETTOUAL
04	Local d'artisanat professionnel N° 12	20.98 m <sup>2</sup>	
05	Local d'artisanat professionnel N° 16	20.98 m <sup>2</sup>	
06	Local d'artisanat professionnel N° 18	20.98 m <sup>2</sup>	
07	Local d'artisanat professionnel N° 19	20.98 m <sup>2</sup>	
08	Local d'artisanat professionnel N° 20	21.17 m <sup>2</sup>	

Le président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013853 07.11.2024

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales , du 15/10/2024 , qu'à l'issue du jugement des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Projet	Soumissionnaires Retenus	Montant (DA)	Délai (Jrs)	Observation
TRAVAUX DE VOIRIE URBAINE DE 50 LOGTS LPL A ROGASSA .	SARL DJABEL HIDAB	29 543 380,00	60	L'entreprise la moins disante

Le choix de ces entreprises se justifie par les moyens humains et matériels, prix, qualité et délai conformément à la notation prévue au cahier des charges.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El-Bayadh dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013848 07.11.2024

## Avec une wilaya qui compte environ 1,8 million d'habitants **Faut-il revoir le Découpage d'Oran en 18 Départements?**



Par B. Habib

**O**ran qui est passée officiellement en 2019 de 12 à 18 délégations communales, selon le nouveau découpage, a besoin de booster ses fonctions urbaines comme les activités administratives. L'économie, le transport, les recouvrements de taxes, la politique et la culture sans oublier évidemment le service public. Pour atteindre les standards d'une gestion moderne, il lui faudrait au moins entre 20 et 22 délégations, selon un expert en fonctions urbaines et aménagements des grandes villes. Il va sans dire d'après cet expert qu'il serait peut-être temps de réviser l'actuel découpage administratif de la Ville d'Oran, au motif que celui-ci ne répond ni aux «nouvelles exigences» en matière de développement local, encore moins à

l'impératif de redoubler les dispachings de moyens devant une population locale sans cesse galopante ces dernières années. Pour preuve, la wilaya d'Oran qui était peuplée en 2008-2009 de 1.584. 607 habitants a atteint en 2020 près de 1.800.000 habitants (ndr 1.760.685 h). Et la trajectoire asymptotique qu'emprunte aujourd'hui la courbe démographique de la wilaya d'Oran doit plaider forcément en faveur d'une réflexion préventive sur les capacités des fonctionnalités des délégations communales actuelles et leur adéquation ou inadéquation avec les nouveaux défis. Assurément, les fonctions urbaines ne sont plus les mêmes qu'il y a plus d'une dizaine d'années, au vu de la croissance démographique importante contrastée tout de même par «un faible découpage» au niveau de régions et circonscriptions de la

ville d'Oran, malgré les extensions de son tissu urbain auxquels s'ajoutent la florescence de ses activités, entre autres économiques et administratives, d'autant plus que les indicateurs de la démographie et de l'expansion du tissu urbain de la ville d'Oran porteraient sur l'impératif de modifier son découpage, de manière qu'il soit en conformité avec la réalité d'une wilaya promue au rang de 2eme capitale du pays et en tenant compte aussi des flux migratoires ou de nouveaux résidents à partir des villes limitrophes vers Oran, lesquels sont devenus fréquents ces dix dernières années. Il s'agit pour les experts d'un découpage «à bout de souffle» qui, s'il n'est pas révisé ne pourrait que générer des dysfonctionnements, cela sans parler de l'ampleur que prennent d'anciens quartiers de la ville.

### Forum de la jeunesse africaine

## Ce qui ressort de la Déclaration finale

**L**a quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine, clôturée lundi soir à Oran, a abouti à une déclaration finale qui appelle les Etats membres de l'Union africaine (UA) à s'impliquer dans les actions initiées par la commission de l'UA pour faire face aux défis auxquels est confronté le continent africain.

L'éducation et le développement des compétences de la jeunesse africaine constituent l'une des priorités auxquelles les gouvernements africains doivent accorder un intérêt particulier, selon le même document. Il est recommandé aussi de donner la priorité au développement d'une culture numérique inclusive, accessible, de qualité et résiliente, à la pensée critique et à l'innovation, appelant à assurer l'accès universel à une éducation de qualité en rendant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire gratuit et obligatoire, en particulier dans les communautés rurales et mal desservies. En outre, la lumière a été faite sur la nécessité d'adopter une politi-

tique qui reconnaît les compétences comme base du mérite académique et de l'emploi, y compris l'expérience acquise par le biais du bénévolat et des stages professionnels, tout en investissant dans une éducation de qualité qui met l'accent sur la formation et le perfectionnement des enseignants.

Les participants au Forum de la jeunesse africaine ont aussi appelé à permettre la participation des jeunes à la prise de décision et à la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse (CAJ) pour s'assurer que les voix des jeunes soient entendues dans l'élaboration de l'avenir de l'Afrique.

A ce propos, il est exigé de soutenir le processus de révision de la Charte africaine de la jeunesse, conformément à la stratégie d'engagement des jeunes adoptée afin d'inclure des sujets nouveaux et innovants pour accélérer le développement et l'autonomisation des jeunes. Et comme le monde connaît une transformation numérique, le Forum a insisté, entre autres, à ce que les

pays africains travaillent à combler le fossé numérique en investissant dans les infrastructures technologiques et en garantissant un accès à l'internet à tous les jeunes du continent, en particulier dans les zones rurales.

L'intégration des compétences numériques dans les systèmes éducatifs et la promotion de la cybersécurité pour protéger les jeunes des menaces en ligne, sont les autres exigences à adopter, tout en optimisant le potentiel de l'économie numérique. A cette occasion, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été honoré par les participants pour la réussite du Forum et le soutien qu'il apporte à la jeunesse africaine. Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse a également honoré le représentant de la Commission de l'Union africaine, Elwad Elmi Mohamed, et les ministres de la Jeunesse et des Sports Abderrahmane Hammad, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi.

### Environnement

## Une ville sale et incivisme des citoyens

Il fait partie du décor quotidien des rues et des boulevards des communes que compte la wilaya d'Oran : l'état d'insalubrité qui défigure ces dernières. L'état d'insalubrité défigure les cités et quartiers et les odeurs nauséabondes témoignent du manque flagrant d'incivisme et d'absence des comités de quartiers et des cités. Nos rues sont malheureusement sales et malpropres, en plus d'un manque criant d'hygiène. Une situation "catastrophique" et honteuse. Oran El Bahia, cette appellation maintes fois répétées par le passé, n'est plus d'actualité aujourd'hui; une simple randonnée à travers les rues et les artères de la ville permet de se rendre compte que l'état de déliquescence en matière d'hygiène a atteint des proportions alarmantes. Les scènes où les sachets d'ordures sont jetés par les balcons, sont légion. En dépit des efforts fournis par les services de nettoyage, certains continuent de ne pas comprendre que leurs gestes d'incivilité individuels polluent l'environnement de tous. Tout au long de l'année, les agents de la commune nettoient les rues, vident les bacs à ordures, ramassent les déchets en tous genres... Un travail de longue haleine, régulièrement mis à mal par l'incivisme de certains qui continuent de se moquer de l'environnement de tous, en jetant n'importe quoi et n'importe où. En dépit des moyens conséquents mis à la disposition de ces communes, elles demeurent malheureusement parmi les plus sales du pays. On a assisté à une prolifération effrénée des décharges sauvages dans toutes les communes de la wilaya qui induisent des risques importants de pollution et par ricochet, une atteinte à la santé publique. La propreté fait partie intégrante des problématiques d'urbanisme de chaque commune du pays. Ce sujet est très important pour une ville car le niveau d'une propreté d'une ville impacte à la fois les habitants, mais également les personnes de passage. La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs. La ville met un point d'honneur à agir dans ce domaine. Une question reste posée : pourquoi la ville de Mostaganem, à titre d'exemple, pourtant à 80 kilomètres d'Oran, est propre et ses habitants sont civiques?

YOUSSEF CHAIBI

### Ain El Beida

## Un cadavre sur la voie publique

**A**ux environs de 17 h de la journée d'avant-hier, un homme âgé de 58 ans a été découvert sans vie sur la voie publique. La découverte a eu lieu près de la ferme 11 Ramdane Kouider située au niveau de la localité d'Ain El Beida dans la commune d'Es Séria. Alertés, les secouristes de la protection civile sont arrivés sur les lieux. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue de l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 1954 à l'USTO. En attendant les résultats de l'enquête, les causes de la mort restent inconnues.

A.Kader

### Morched

## Découverte d'un cadavre dans une voiture

**A**vant-hier, aux environs de 15 heures, les éléments de l'unité principale, de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont procédé à une intervention suite à la découverte d'un cadavre. Ce dernier est celui d'un homme âgé de 60 ans mort dans une voiture, au niveau du lieu-dit Morched. La dépouille aurait été découverte par des citoyens, qui ont alerté les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran. Après le premier constat de la police, les secouristes en question, ont transporté la dépouille de la victime vers la morgue de l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 1954 à l'USTO. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du décès de la victime.

A.Kader

## Filière oléicole à Chlef

### Baisse de la production cette saison

Selon Mme Benyoucef Sihem, chargée de l'intensification des arbres fruitiers au niveau des services agricoles de la wilaya de Chlef, la superficie consacrée à l'olivier en 2019 était de 6.036 hectares. En 2024, elle est passée à 6.281,5 hectares, soit une augmentation de 245,5 hectares. Une superficie globale de 6.281,5 hectares dont seuls 4.529 hectares sont productifs en cette année 2024, ce qui a permis une production de 100.000 quintaux pour un rendement de 25 quintaux seulement à l'hectare. Une baisse sensible qui avait pour cause les changements climatiques, affirme Mme Benyoucef Sihem, au micro de radio Chlef. La wilaya de Chlef, et ses cultures en général, ont été impactées négativement cet été par une sécheresse qui a duré plusieurs mois avec tous les effets qui en découlent dont l'absence de pluviométrie auxquels se sont ajoutés l'absence d'irrigation et le manque de professionnalisme. Tout cela, ajoute notre source, a eu un impact négatif sur la production. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le climat avait été clément et si l'olivier avait été bien irrigué et bien taillé, la production aurait été meilleure.

A. BOUKHTACHE

## Nâama

### Ouverture de 298 postes dans la formation spécialisées d'aides-soignants

Les offres de formation dans le secteur de la santé ont été consolidées, dans la wilaya de Nâama, par l'ouverture de pas moins de 298 postes pédagogiques au titre de la session 2024 de la formation spécialisée d'aides-soignants de la santé publique. L'ouverture de ces postes de formation paramédicale intervient en application des décisions du ministère de tutelle visant le renforcement des infrastructures de santé publique, hospitalières ou de proximité, a fait savoir le responsable des annexes de formation paramédicale à la DSP. Trois spécialités ont été sélectionnées en s'appuyant sur les besoins des infrastructures de santé de la wilaya, à leurs tête celle d'aides-soignants de la santé publique avec 220 postes, dont 20 sont affectés à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de psychiatrie de Aïn Sefra, en plus de 40 postes d'auxiliaires de puériculture et 38 postes d'assistants dentaires. Ces postes de formation ont été répartis à travers 5 établissements publics hospitaliers et l'ensemble des établissements de santé de proximité (polycliniques, centres de santé et salles de soins), implantés dans les daïras de Nâama, Mecheria, Ain Sefra, Moghrar, Mekmen Benamar et Asla, a-t-on précisé. La formation, prévue au niveau de l'Institut de formation paramédicale de Nâama et son annexe de Mecheria, est ouverte aux candidats ayant le niveau de 3ème année secondaire, toutes filières confondues, sachant que la sélection des postulants sera opérée sur la base de critères relatifs au classement du concours, programmé le 30 de ce mois de novembre, qui comprend des examens en lien avec la formation paramédicale, a-t-on expliqué de même source.

## Relizane

### Arrestation d'un dealer et saisie de 140 comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade anti-stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Relizane ont arrêté un dealer et saisi 140 comprimés de substances psychotropes. Les faits de l'opération sont dus à des informations reçues par les éléments de la brigade selon lesquelles un suspect faisait la promotion de substances psychotropes à son domicile dans l'un des quartiers de la ville de Relizane. En coordination avec le procureur près le tribunal de Relizane, il a été arrêté et soumis à une opération de fouille. Il a été trouvé en sa possession 140 comprimés psychotropes qui étaient en train de revendre. Après avoir terminé les procédures judiciaires, le suspect a été présenté au procureur de la République, pour détention de substances psychotropes en vue de leur vente. N. Aymen

## Salon national du matériel et des produits agricoles à Mascara

### 05 contrats pour la promotion des activités des entreprises agricoles de jeunes

Cinq contrats visant la promotion des activités des entreprises de jeunes opérant dans le secteur de l'agriculture ont été signés, mardi à Mascara, en marge de la 2e édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération. Ces contrats ont été signés entre la Chambre d'agriculture de la wilaya de Mascara et cinq entreprises juvéniles agricoles activant dans les créneaux de l'aviculture, l'alimentation du bétail, l'arboriculture fruitière, l'apiculture et les cultures maraîchères, indique-t-on. La démarche vise à permettre aux gestionnaires des entreprises juvéniles du secteur de l'agriculture concernées de bénéficier de

sessions de formation relatives aux innovations en lien avec l'agriculture, ainsi qu'aux techniques modernes utilisées dans ce secteur d'activité et aux meilleurs modes de gestion d'une entreprise agricole, suivant une vision moderne, a expliqué, à l'APS le président de la Chambre d'agriculture de Mascara, Mohamed Zougarate. L'objectif escompté à travers ces contrats est d'intégrer ces entreprises juvéniles au programme de jumelage avec des entreprises et des exploitations agricoles de la wilaya, dans l'optique de permettre l'échange d'expériences et d'améliorer la productivité de ces entreprises de jeunes, selon la même source. Par ailleurs, la chambre d'agriculture de cette wilaya de l'Ouest a pro-

grammé la signature, prochainement, de contrats de coopération avec des établissements de formation de la région, ainsi qu'avec des chambres d'agriculture de wilayas limitrophes, a fait savoir M. Zougarate. La 2e édition du Salon national du matériel, des produits agricoles, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire et de la réfrigération, sera clôturée mardi après-midi, signale-t-on. Cette manifestation est organisée à l'initiative de la chambre locale d'agriculture, en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA) et l'entreprise spécialisée dans l'organisation des salons et des expositions, avec la participation de 43 exposants représentant différentes wilayas du pays.

## Saïda

### Le wali Mermouri maintenu

Par OULD OGBAN

Le dernier mouvement partiel opéré dans le corps des walis n'a pas laissé les citoyens Saidis indifférents. Ils ont réagi d'ailleurs par anticipation avec un art consommé des rumeurs bien distillées. Les citoyens, eux, ne voient la fonction du wali qu'à travers le prisme de sa tolérance populiste et craignent souvent les penchants qu'imposent la rigueur de l'Etat et de la hié-

rarchie. Maintenant que tout le monde sait que le wali Mermouri dont le Président Tebboune vient de lui renouveler sa confiance, place aux rats-ravageurs avec leur "Galou-Galou" qui occupent les devants de la scène locale. Aujourd'hui, il appartient donc à nous citoyens et élus de tourner la page et d'amorcer un nouveau décollage porteur d'espoirs et de solutions aux problèmes que vivent les citoyens. Chacun de nous est investi d'une mission pour la remise à ni-

veau de notre wilaya et il est impératif que chaque partie joue pleinement son rôle avec comme unique objectif l'intérêt du citoyen et le développement de la wilaya. Quoi qu'il en soit, le wali Mermouri connaît déjà la marmitte de Saïda et donc, il lui appartient de fixer ses priorités afin de gagner la confiance de la population et de nettoyer son entourage de ces mouches bleues qui ont isolé la wilaya par leur médiocrité. Attendons pour mieux voir, l'espoir reste permis.

## Tiaret

### Plus de 60 participants au salon de wilaya de l'industrie et des métiers

Plus de 62 exposants prennent part à la 4e édition du Salon de wilaya de l'industrie et des métiers, ouverte mardi à Tiaret sous le slogan "De la production à l'exportation". Cette manifestation de deux jours, organisée à la salle des sports "Belarbi Abdallah" de Tiaret par la direction du commerce et de la promotion des exportations, enregistre la présence de petites et moyennes entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien de l'Etat qui activent dans les domaines des industries électroniques, des huiles, des plantes médicinales et autres.

Des entreprises publiques de la wilaya exposent leurs produits à l'instar de l'Entreprise de production des batteries de Sougueur et de la fonderie de Tiaret, de même que des entreprises privées de production de matériaux de construction et des industries agroalimentaires. Le directeur régional du commerce et de la promotion des exportations de la région de Saida, Salim Regad a souligné, en marge de la cérémonie d'ouverture, que cette manifestation inscrite dans le cadre du plan du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations (2020-2024), tient à organiser des expositions et des journées d'information et de sensibilisation au niveau de toutes les wilayas, pour accompagner



les opérateurs économiques à promouvoir leurs produits au niveau national et à exporter. Il a indiqué que le nombre et la qualité des entreprises participantes à ce salon démontrent les atouts que possède la wilaya de Tiaret dont l'activité se limitait dans le domaine agricole et pastoral et qui s'oriente désormais vers la constitution d'un tissu industriel à travers le renforcement de la relation entre les organismes publics et les opéra-

teurs. De son côté, le directeur du secteur dans la wilaya de Tiaret, Fouad Helaili a affirmé que l'objectif de la tenue de cette manifestation réside dans la promotion du produit industriel, artisanal et agricole de la région et rapprocher les producteurs des administrations pour les accompagner dans le développement de leurs produits localement et les informer sur les incitations fournies pour l'exportation.

Issers (Boumerdes)

## Commémoration du 65ème anniversaire du génocide de Ghar Yahmane

**L**a wilaya de Boumerdes a commémoré, mardi, le 65e anniversaire du génocide de Ghar Yahmane (grotte de Yelmane), perpétré le 5 novembre 1959 sur les hauteurs de la commune des Issers, dans l'Est de la wilaya, par l'armée coloniale française qui a exécuté 21 Algériens en les enfumant avec des gaz toxiques à l'intérieur de cette grotte. La cérémonie de commémoration de cet événement historique, abritée sur les lieux mêmes de cette enfumade, a été supervisée par la wali Fouzia Naâma en compagnie du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Hamza Laoufi, en présence de la famille révolutionnaire et des représentants de différents organismes et associations et des familles des chouhada de ce génocide. Dans son intervention à cette occasion, M. Laoufi a salué cette initiative qui intervient en pleine commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1 novembre 1954, en vue de perpétuer le souvenir des actes héroïques et épiques des combattants algériens durant la période coloniale française, appelant à "redoubler d'efforts pour la mise en lumière de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie, faite de gloires et d'héroïsmes". Et de poursuivre : "le peuple algérien a donné les meilleurs exemples de sacrifice, de don de soi et de patience jusqu'à la victoire et l'expulsion de l'occupant français de tout le territoire national, en faisant de notre révolution un modèle cité en exemple". Il a qualifié cet événement de "massacre" qui s'ajoute aux autres massacres commis par le colonialisme français depuis le jour de son occupation du sol algérien. Selon les témoignages collectés par la Direc-



tion locale des moudjahidines et des ayants droit, auprès de moudjahidines ayant survécu à ce douloureux événement, dont des extraits ont été lus par le directeur du secteur, "l'armée d'occupation française avait effectué le 5 novembre 1959 un ratissage dans la région ayant donné lieu à une véritable enfumade dans la grotte de Yahmane, située sur les hauteurs du village de Ghmarrissa, de la banlieue de la commune des Issers". Les 21 moudjahidine victimes de cette enfumade s'étaient réfugiés dans cette grotte furent cernés par l'ennemi qui leur ordonna de se rendre, mais ils refusèrent, ce qui incita l'armée coloniale à décider de les exécuter à l'intérieur même de cette grotte en les enfumant avec des gaz toxiques interdits au niveau international, en bom-

bardant la grotte avec diverses armes prohibées pour leur ôter toute chance d'en sortir vivants, selon les mêmes témoignages. Cette manifestation a donné lieu à l'animation d'une conférence historique intitulé "L'enfumade de Ghar Yahmane, un crime impunissable", outre une exposition sur les chouhada de la wilaya. Une étude pour la réalisation de quatre (4) stèles commémoratives dans les communes de Cap Djinet, Legata, Timezrite et Chaabate Al-Amer a été, par ailleurs, présentée dans la commune de Chaabate Al-Amer, en plus de la pose de la première pierre de réalisation d'un nouveau lycée. A Corso, le wali a supervisé la baptisation du nouveau pôle urbain des 1.504 logements AADL, du nom du hahid Arezki Boukhalfa, dit Rezki Rabie.

Constantine

## Ouverture du Salon national de la production et de l'exportation

**L**e Salon national de la production et de l'exportation s'est ouvert à Constantine, a-t-on appris mercredi des organisateurs. L'événement devant regrouper des producteurs et des exportateurs de l'ensemble des régions du pays constituera un espace d'information et d'échanges à l'effet de promouvoir la production nationale et à mettre en avant les efforts déployés pour encourager les exportations hors hydrocarbures, a souligné M. Mehdi El Achi, responsable de la communication et de l'information du Salon. Organisée sous le slogan « consolidation de la production nationale, un pont vers l'exportation », la manifestation « regroupera des producteurs nationaux versés dans différents secteurs d'activité comme l'agroalimentaire, l'industrie, le bâtiment, le textile et la production pharmaceutique », a affirmé la même source, précisant que des partenaires de l'université, de plusieurs organismes bancaires et des assurances, des transports, ainsi que les Douanes



algériennes prendront part à cet événement. La manifestation, à caractère commercial, est organisée sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, de concert avec les directions de wilaya de ce secteur dans l'Est du pays, les chambres de commerce et d'industrie de la même région, et en partenariat avec l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), selon M. El Achi. Prendront

part, également, à ce Salon des ambassadeurs de plusieurs pays africains et européens en plus d'entreprises de production de Libye, de Tunisie et de France, a encore fait savoir le même responsable. Le Salon national de la production et de l'exportation, prévu à la salle Ahmed Bey (Zénith), sera ponctué par des workshops de formation encadrés par des spécialistes en la matière, a conclu la même source.

### CHU de Béni-Messous

#### Campagne de dépistage du cancer de la prostate

**U**ne campagne de dépistage du cancer de la prostate, intitulée "Novembre bleu", est organisée par le service d'Immunologie médicale du CHU Issad Hassani de Béni-Messous durant le mois de novembre, ciblant les hommes de 40 ans et plus. "Cette campagne est la première du genre pour notre service et se déroule le long de ce mois, tous les jours de la semaine hormis les week-ends, de 8h à 15h. Les citoyens qui se présentent bénéficient d'un bilan gratuit du dosage prostatique", a expliqué le Coordinateur du service, Ismail Saidi. Il a précisé que lorsque le bilan s'avère positif, le patient est orienté vers le service d'urologie du même établissement hospitalier pour des examens poussés et si nécessaire, vers le service de cyto-anatomo-pathologie (anopathes) pour y effectuer une biopsie. "Tout est fait ici et les moyens humains et matériels sont réunis pour la bonne marche de cette campagne. De plus, il y a une parfaite collaboration entre les 3 services cités en plus de celui de la Radiologie centrale où tous les équipements sont fonctionnels", a assuré le même intervenant. Par conséquent, le service qu'il coordonne est "en mesure d'accueillir le plus grand nombre de citoyens, y compris en provenance d'autres wilayas", a-t-il ajouté, faisant savoir que durant la journée du dimanche marquant le lancement de cette opération, plus d'une centaine de personnes s'est fait dépister. Outre l'âge, M. Saidi a tenu à sensibiliser la gent masculine sur d'autres facteurs de risques pour un éventuel cancer de la prostate, tels que les antécédents familiaux, les douleurs prostatiques et l'incontinence urinaire, avant de préciser que "les patients déjà diagnostiqués ne sont pas concernés par cette campagne et ont un parcours de soins ordinaire".

Transport terrestre

#### Nouvelle ligne Blida-Aéroport internationale « Houari Boumediene »

**L**e réseau de transport de la wilaya de Blida a été récemment renforcé par une nouvelle ligne reliant la gare routière "Chahid Baila Farouk" à l'aéroport international "Houari Boumediene" d'Alger, a indiqué mardi, un communiqué rendu public par cette gare. Cette nouvelle ligne Blida-Aéroport international "Houari Boumediene", à raison d'une desserte par jour (11h00), a été ouverte dans le cadre des festivités de commémoration du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a ajouté la même source, notant la possibilité de modification des horaires des dessertes, en fonction des besoins des voyageurs. Le même communiqué a souligné l'affectation d'un guichet spécial pour la réservation des billets de bus vers l'aéroport, parallèlement à la possibilité de réservation de billets en ligne, via l'application "Mahatati", dédiée à cet effet dans le cadre de la numérisation du secteur. Cette initiative vise à assurer de nouvelles lignes de transport aux citoyens en réponse aux besoins exprimés dans ce domaine, selon la même source. A noter que la gare routière "Chahid Baila Farouk" a entamé la numérisation de ses lignes à partir du 2e semestre de cette année. Elle compte plus de 650 lignes de transport (inter-wilayas, urbaines et suburbaines), a conclu le communiqué.

# 10 | Carrefour Pub

مكتب التوثيق للأستاذ بن محروس عبد العزيز  
موثق بورهان، 14، نهج العربي تبسي  
تعديل قوانين الشركة ذات المسئولية المحدودة  
المسممة ريانوكس  
مقرها الاجتماعي: وهران 75 شارع النقيب  
حربي  
السجل التجاري رقم : 11 ب 3100  
31/00  
31/00  
يوجب عقد تنقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله  
بتاريخ 2024/11/04، في طور التسجيل، تقرر  
ما يلي: توسيع موضوع الشركه يضافه  
النشاطات التالية: استيراد وتصدير المواد شبه  
الصيدلانية، المعدات والتجهيزات الطبية  
الجرافية، قطع غيار ومستهلكات 406204  
تركيب والصيانة الصناعية لكل الأجهزة  
المحركات والمعدات (613128)، مؤسسة  
المراقبة التقنية (606102)، إلى الموضوع  
الأصلي. ستودع نسختان من هذا العقد لدى  
الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري  
لولاية وهران.

للإعلان الموثق  
07.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية غليزان  
دائرة غليزان  
بلدية غليزان  
مديرية التعمير والبناء  
مصلحة حفاظ  
الرقم: 2425 م ت ب / 2024  
[إعلان]

تبعاً لمراسلة السيد والي ولاية غليزان تحت رقم 736 المؤرخ في 10/16/2024. يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي عن فتح تحقيق عمومي لمدة 30 يوم المشروع تجديد فتح واستغلال قاعة حفلات لفائدة السيد بن عدة محمد الكائن: شارع صاردي بن عمار قسم 129 مجموعة الملكية رقم 46 قطعة رقم 02، 03، 04 ببلدية غليزان وهذا ابتداء من 01/11/2024 إلى غاية 12/04/2024 فعلى جميع المواطنين الراغبين في تقديم ملاحظاتهم التقدم من مصالح البلدية وتذوين ملاحظاتهم في السجل المفتوح لهذا الغرض.

رئيس المجلس الشعبي البلدي  
07.11.2024

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذة نايت سيدى أحمد ربيعة 3569  
09 شارع خلاط الحبيب وهران  
حل الشركة ذات المسئولية المحدودة  
المسممة حفاظ

المقدر رأساتها: 12.000.000.00 دج

الكائن مقرها الاجتماعي بورهان، هي عبد المؤمن، نهج إسماعيل محمد سابقاً

المكتوب رقم: ARISTIDE BRIAND 64

المقيدة بالسجل التجاري

تحت رقم 22 ب 31/00-0118912

يوجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 31 أكتوبر 2024، المسجل في أوانيه تم حل الشركة المذكورة حالاً مسبقاً، ابتداء من تاريخ 31 أكتوبر 2024، مع تعيين السيد جعفر مراد مصفياً لها. تم إيداع نسختين من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران  
للإعلان / الموثقة  
07.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدوائر العمومي للمحضر القضائي  
مكتب الأستاذ حبيب محب  
محضر قضائي لدى محكمة عن تادلس  
مجلس قضاء مستقائم  
الكان مكتبة بحي الأمير عبد القادر شارع برجية عبد الله عن تادلس  
هاتف رقم: 045486974  
إعلان عن بيع بالمزاد العلني  
طبقاً لل المادة 748 من قانون الأجهزة العمومية والإدارية  
لجلد ذريحة بنت بوزيد وهي: مثلاً جيلالي، مثلاً عبد القادر، مثلاً بوزيد،  
مثلاً يمينة، ورثة مثلاً نعيمة بنت ميلود وهي: زوجها زعتر حبيب -  
ابنها زواوي، مثلاً خالد، مثلاً محمد ورثة مثلاً عثمان زوجته عزمه  
منصورية وبإثناءه مثلاً تيمان، مثلاً ميلود، مثلاً نورهان، مثلاً عبد  
المجيد، المثلثين: صيادة مركب، تنفيذ الحكم الصادر عن محكمة عن  
نانيس قسم المقاري بتاريخ 2023/10/30 فهو رقم 23/02600  
المشهور بالصيحة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/15 تحت رقم 24/46. بناء على محضر إيداع قلمة شروط البيع بتاريخ  
2024/05/22 والمتضمن بتحديد جلسة البيع بتاريخ 11 ديسمبر 2024  
على الساعة 14 مساءً. التبيين: العقار المتمثل في مسكن متكون من  
طابق ارضي الكائن ببلدية صيادة ولاية مستقائم مساحته 207 متر مربع  
يحمل مراجع المعنى قسم 37 مجموعة ملكية 59. السعر الفاحص الذي  
يبدأ به البيع بالمزاد العلني حد بمبلغ 9.874.000.00 دج تسعه  
ملايين وثمانمائة وأربعمائة وسبعين ألف دينار جزائري. ملاحظة: كل من  
يهذه الامر يمكنه الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الاستاذ المذكور  
اعلاه او بامانة ضبط محكمة عن تادلس  
المحضر القضائي  
07.11.2024

## Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)

**Champions League****Liverpool rigole, Real et Man City battus**

Liverpool a poursuivi son parcours sans faute en Ligue des champions. Les Reds ont battu le Bayer Leverkusen 4-0 lors de la 4e journée pour prendre la tête du classement avec 12 points. Après une première période difficile, durant laquelle les Allemands ont été légèrement supérieurs, Liverpool a haussé le rythme. La résistance du Bayer a été brisée en l'espace de quelques minutes avec les réussites de Diaz (61e) et Gakpo (65e). Très en réussite, Diaz a encore salé l'addition (83e/92e). Granit Xhaka, au coeur du jeu chez les visiteurs, attend donc toujours de quitter Anfield Road en vainqueur.

**Défaite du Real**

L'affiche entre le Real Madrid et l'AC Milan, les deux clubs les plus titrés dans la compétition avec respectivement quinze et sept sacres, a débouché sur une grosse surprise. Les visiteurs italiens (avec Noah Okafor dès la 77e) l'ont en effet emporté 3-1 contre un Real décidément pas au mieux ces temps, à l'image de Mbappé et Bellingham. Thiaw (12e), Mora (39e) et Reijnders (73e) ont inscrit les buts des rossoneri. Sur penalty, Vinicius avait égalisé (23e). Avec 6

points, les Merengue ont un peu de quoi s'inquiéter avant leur prochain match, qui les enverra à Liverpool... **Manchester City battue**

Avant de rejoindre Manchester United, Ruben Amorim a dirigé le Sporting Lisbonne pour son dernier grand match, contre... Manchester City. Le technicien portugais a offert un superbe cadeau aux supporters puisque sa future ex-équipe a battu les Citizens (avec Manuel Akanji) 4-1. Les Anglais ont ouvert le score par Foden (4e), mais le Sporting a su réagir. Des buts de Gyökeres (38e/49e pen/80e pen) et Araujo (46e) ont mis les hommes de Pep Guardiola au tapis. Haaland a manqué un penalty qui aurait ramené les siens à portée de leurs adversaires (69e). Manchester City a ainsi concédé une troisième défaite consécutive toutes compétitions confondues: assez rare pour être souligné.

**Monaco s'impose**

Le derby suisse entre Bologne (avec Remo Freuler et Dan Ndoye) et l'AS Monaco (avec Breel Embolo) a souri aux joueurs de la Principauté. Ils ont gagné 1-0 grâce à une réussite de Kehrer servi par Embolo à la 87e. L'équipe d'Adi Hütter compte 10



points, tout comme le Sporting. Après avoir battu successivement le Real Madrid et l'Atlético Madrid, Lille n'a pas réussi un troisième exploit. À domicile, les Français ont fait 1-1 contre la Juventus. Le RB Leipzig a pour sa part subi une quatrième défaite de suite. À Glasgow, les Allemands ont perdu 3-1 contre un étonnant Celtic.

**Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest)****Le RCK et le NAHD accrochés à domicile**

Le RCK et le NAHD ont été accrochés, ce mardi, à domicile par respectivement la JSM Tiaret (1-1) et l'ASM Oran (0-0) pour le compte de la mise à jour du calendrier de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest). Au stade Ben-Haddad de Kouba, le RCK a raté l'opportunité de faire le plein devant la JSMT jouant pourtant à 10 durant toute la 2e mi-temps après l'expulsion du joueur Bouriah (45+4). Menant au score grâce à un but du défenseur Dardar (59e), les « Vert et Blanc » ont été rejoints au score à la 82e minute sur une égalisation d'Azzaoui. Ce nul permettra à « Ezzerga » (15 pts) de rejoindre en tête du classement l'ES Ben-Aknoun dont le match face au GC Mascara a été décalé à demain mercredi. Quant au RCK, qui compte encore un match en retard à domicile face à l'ASMO, il reste au pied du podium en compagnie de la JS El-Biar et l'ASMO avec 12 points pour chacun. L'autre match en retard disputé à Alger, entre le NAHD et l'ASMO, a vu les deux équipes se séparer sur un score de parité (0-0). Un résultat qui n'arrange pas le Nasria (14e - 7 pts), toujours en position de relégable, alors qu' »El-Djamia » (4e - 12 pts) reste au pied du podium en attendant son dernier match de mise à jour programmé dans 15 jours (19 novembre). L'USM Annaba et l'USM Harrach ont fait match nul (1-1), mi-temps (0-0) pour le compte de la mise à jour de la 4e journée du championnat de Ligue 2 amateur, « groupe Centre-Est », mardi au stade de 19 mai à Annaba. Cette rencontre au sommet, disputée devant un public record, a vu les visiteurs ouvrir le score à la 67e par Amir Yahia, avant que les locaux ne rétablissent l'équilibre à la 82e minute par Hicham Mokhtar. Lors de cette chaude empoignade, l'USMH a



raté un penalty accordé par l'arbitre (59e) avant de voir son joueur Laidouni écopier d'un carton rouge. À la faveur de ce nul, l'USM Annaba et l'USM Harrach conservent leur 2e place avec

15 pts, à quatre longueurs du leader le MB Rouissat (19). La mise à jour complète de ce groupe, se déroulera mardi prochain et qui opposera l'USMH à l'O. Magrane.

**Confédération Africaine de volley-ball****Mohamed Badr Lazreg décroche le poste de président de la commission d'arbitrage**

Lazreg Mohamed Badr, arbitre international de volley-ball vient d'être élu au poste de président de la commission d'arbitrage auprès de la confédération Africaine de volley-ball. Mohamed Badr est né en 1958 à Mostaganem. Sa carrière sportive a commencé en tant que joueur à Hassi Mamèche en 1970. En 1979, il partira à Annaba pour ses études et évolua trois années durant au RSA avant de revenir à Hassi Mamèche qui était en National Une. Il y joua deux années avant de choisir l'arbitrage. Il devient arbitre régional en 1985. En 1991, il est arbitre fédéral. Il dirigea son premier match en 1997, à Dakar, lors des championnats d'Afrique des clubs champions puis les championnats d'Afrique des clubs, des féminines, au Caire et durant la même année, il officiera la finale de la CAN, cadets, entre la Tunisie et le Maroc. En 2000, il dirige la finale de la coupe d'Afrique des clubs aux îles Maurice. En 2002, lors des championnats arabes en Jordanie, il arbitre le match de classement pour la 3e et 4e place entre l'Egypte et la Jordanie. En 2003 à Séoul, en Corée du Sud, lors des Jeux universitaires internationaux, il dirige la demi-finale entre la Chine et la France et dans la même année, il officie lors de la finale des Jeux africains à Abidjan, entre l'Egypte et le Nigeria. En 2004, en Afrique du Sud il dirigea la finale de la CAN, cadets, entre l'Egypte et la Tunisie. En 2005, il dirigea les matchs du 1er tour des championnats du Monde, cadets. En 2006, il arbitra la finale de la coupe d'Algérie entre le MCA et le MOB. Toutes nos félicitations à l'enfant de Mostaganem pour cette nomination et cette belle carrière. R.R.

Petkovic annoncera ce matin sa liste pour le stage de novembre

**EN: Dernier rempart, premiers soucis**

Jour J. C'est en fin de matinée que le sélectionneur national Vladimir Petkovic dévoilera sa liste de 26 joueurs pour le stage de novembre en perspective des deux derniers matches des éliminatoires de la CAN-2025. Si la quasi-totalité des éléments concernés par cette fenêtre internationale de la FIFA paraît être connue d'avance, l'identité des gardiens qui seront retenus laisse planer un léger doute eu égard à ce qui s'est passé depuis le dernier regroupement d'octobre. De cette période, le grand bénéficiaire est certainement Alexis Guendouz, l'indiscutable titulaire à Persepolis aussi bien dans la Persian Gulf Pro League qu'en AFC Champions League. Même lorsqu'il n'a pas été aligné face à Shams Azar en raison d'une infection virale, son absence du onze n'a pas duré longtemps puisqu'il a repris sa place de numéro 1 à l'occasion du choc face à l'Esteghlal Khuzestan (1-0). Tout comme il devrait garder son maillot de number one chez les Verts, à l'occasion des 5ème et 6ème journées des éliminatoires de la CAN-2025 face à la Guinée Equatoriale et le Libéria à la lecture de tout ce qu'ont vécu ses compatriotes et concurrents depuis la dernière fenêtre internationale d'octobre. Pas retenu pour le dernier regroupement de la sélection mais toujours concerné par l'EN depuis sa décision de remettre à plus tard sa retraite internationale, Alexandre Oukidja est, s'est ainsi distingué par une bourde monumentale, plombant son équipe du FC Metz lors de son déplacement à Paris pour y affronter le Red Star. Une énième maladresse du champion d'Afrique des nations 2019 qui devrait le laisser sur le carreau en ce mois de novembre, loin des aspirations de l'EN et des plans de Petkovic. Dans le même temps, son alter ego du Stade Malherbe de Caen Anthony Mandréa connaît sa toute première non-titularisation de la saison à Martigues. Alors qu'il avait été titularisé et avait pris part à toutes les rencontres de Ligue 2 dans le but du club normand, le gardien algérien est cette fois-ci laissé sur le banc par son entraîneur. Un déclassement qui arrive au plus mauvais moment pour Mandréa qui avait déjà raté le dernier regroupement et le double rendez-vous face aux Togolais pour des raisons encore inexpliquées et dont on ne sait pas encore s'il revient rapidement dans les plans du sélectionneur ou s'il lui faudrait plus de temps pour tout régler avant de reprendre le fil de sa carrière internationale.

Rachid B.



10h30 Amour, gloire et beauté  
 11h00 Les Feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les douze coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 JT 13h  
 13h40 Petits plats en équilibre  
 13h45 Météo  
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h20 Un Noël de feu et de glace  
 15h50 Les petits miracles de Noël  
 17h30 Star Academy, la quotidienne  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 19h55 Météo  
 20h00 JT 20h  
 21h00 C'est Canteloup  
 21h10 Master Crimes  
 22h05 Master Crimes  
 23h05 Master Crimes  
 00h30 Les experts : Las Vegas  
 01h25 Les experts : Las Vegas

13h00 Journal  
 13h40 Journal  
 13h44 Le geste cuisine  
 13h46 La p'tite librairie  
 13h50 Ça commence aujourd'hui  
 15h05 Ça commence aujourd'hui  
 16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
 17h05 Affaire conclue  
 17h50 Affaire conclue  
 18h00 Tout le monde a son mot à dire  
 18h35 N'oubliez pas les paroles  
 19h10 N'oubliez pas les paroles  
 20h00 Journal  
 20h50 Journal  
 20h55 Basique, l'essentiel de la musique  
 21h00 Lindsay, la mécanique du harcèlement  
 22h30 Débat  
 23h10 Harcèlement scolaire, les indiens contre-attaquent  
 00h40 Years and Years  
 01h35 Years and Years



10h06 Plateaux Canal+ première  
 10h07 King's Land  
 12h11 La boîte à questions  
 12h21 En aparté  
 12h55 Clique  
 13h26 40  
 14h59 Heureux gagnants  
 16h38 Jamel Comedy Club  
 17h11 Bonnard, Pierre et Marthe  
 19h11 La boîte à questions  
 19h19 Clique  
 19h54 En aparté  
 20h30 Soir d'Europe l'avant-match  
 20h54 Plateau UEFA Europa League  
 21h00 Hoffenheim / Lyon  
 22h56 Soir d'Europe le débrief  
 23h58 Clique  
 00h01 Clique  
 00h32 40  
 02h05 Opération Portugal 2 : La vie de château  
 03h42 Le 5e tour

11h50 Outremer.l'info  
 12h00 Régions d'ici  
 12h15 ICI 12/13  
 13h55 Météo à la carte (la suite)  
 14h25 Un cas pour deux  
 15h35 Un cas pour deux  
 16h35 La p'tite librairie  
 16h45 Duels en familles  
 17h20 Slam  
 18h05 Questions pour un champion  
 18h45 C'est bon à savoir  
 18h50 Journal  
 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions  
 19h50 Tout le sport  
 20h00 Le mag Ligue 1  
 20h20 Un si grand soleil  
 20h40 Un si grand soleil  
 21h05 Les ondes du souvenir  
 22h50 La France en vrai  
 23h43 La France en vrai  
 00h10 La Nouvelle-Aquitaine à la conquête du monde  
 01h40 La Bretagne à la conquête du monde



07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h25 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !  
 18h30 Le juste prix  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 Le meilleur pâtissier  
 22h10 Le meilleur pâtissier  
 23h20 Le meilleur pâtissier : qui réintégrera la tente ?  
 00h10 Les incroyables talents sont éternels  
 00h50 Les incroyables talents de la musique  
 01h25 Les incroyables talents de la musique

10h20 La Garden Route d'Afrique du Sud : Un parc national entre littoral et forêts  
 11h10 Voyage en eaux calmes  
 12h05 Nos animaux et nous  
 12h35 Woodstock made in Germany : Germersheim 1972, du rock en festival  
 13h35 Corps d'élite  
 15h45 L'archipel des Philippines  
 16h35 L'archipel des Philippines  
 17h20 Invitation au voyage  
 18h05 Invitation au voyage  
 18h55 Parkinson : rester actif face à la maladie  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 20h55 Meurtres à Sandhamn : Enquête 15  
 22h25 Sous la neige  
 23h10 Sous la neige  
 01h05 One Lane Bridge  
 01h45 One Lane Bridge  
 02h30 One Lane Bridge

TÉLÉVISION 15

Votre soirée



21h10

## MASTER CRIMES



Louise Arbus est appelée sur une affaire d'immolation. La victime est un ancien de la légion étrangère. L'immolation a eu lieu à son propre domicile. La voisine à l'affût à la fenêtre, prétend ne rien avoir vu d'anormal. La ritualisation soignée de la mort écarte l'hypothèse du suicide. En étudiant l'utilisation de feu dans des cas de meurtres célèbres, Arbus déclenche l'alarme incendie. Après le déplacement du corps, une étoile formée de pierres est découverte. L'ancien légionnaire aurait développé peu avant sa mort un intérêt soudain pour l'astronomie.



## LINDSAY, LA MÉCANIQUE DU HARCÈLEMENT



Lindsay, collégienne de 13 ans victime de harcèlement, s'est donnée la mort en mai 2023 dans le Pas-de-Calais. Comment en une année scolaire, cette jeune fille joyeuse et populaire a-t-elle pu se suicider ? Qui aurait pu arrêter la mécanique infernale du harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux ? Afin de tenter de répondre à ces questions, Félix Seger revient sur les derniers mois de la vie de Lindsay, aux côtés de ses proches. Parallèlement, il donne la parole à ceux et celles qui ont décidé d'alerter et de faire bouger les lignes contre ce fléau.



21h11

## LES ONDES DU SOUVENIR



Dans les environs de Longwy, une usine sidérurgique abandonnée, sous les verrières brisées, des jeunes jouent aux explorateurs. La grille d'un vieux conduit de ventilation finit par céder, laissant apparaître un squelette dissimulé à l'intérieur. Clara, Guillaume et François démarrent leur enquête : le corps est rapidement identifié, il s'agit d'Hervé Chaumont, ancien ouvrier sidérurgiste, militant syndical et l'un des bénévoles de la radio libre "Lorraine cœur d'acier", voix de la contestation ouvrière, au tournant des années 1970 - 1980.



ORAN  
24 | 16

Lever du soleil 07h31  
Coucher du soleil 06h01  
Humidité 82%  
Vent 05 km/h



Alger	22-17
Constantine	24-10
Annaba	26-15
Ouargla	30-14
Mostaganem	24-17
Béchar	27 -13

Irlande

## Nomination pour la première fois d'un ambassadeur palestinien

Les autorités irlandaises ont approuvé mardi pour la première fois la nomination d'une ambassadrice palestinienne dans le pays, après avoir reconnu l'Etat de Palestine au printemps dernier. Selon des sources gouvernementales, Jilan Wahba Abdalmajid, une diplomate actuellement cheffe de la mission de Palestine en Irlande, va occuper ce nouveau poste. Fin mai, l'Irlande, l'Espagne et la Norvège ont officiellement reconnu l'Etat "souverain et indépendant" de Palestine dans le but d'avancer, selon eux, vers la paix au Proche-Orient. Une semaine plus tard, la Slovénie a, elle aussi, franchi le pas. Le 29 septembre, des relations diplomatiques ont formellement été établies entre l'Irlande et la Palestine. Quelques semaines plus tard, le 17 octobre, le gouvernement palestinien de Mohammed Mustafa a officiellement notifié à Dublin son intention de faire évoluer sa représentation diplomatique en Irlande d'une mission à une ambassade. Ce changement permettra au personnel de bénéficier de toute la gamme des priviléges et immunités applicables, en vertu de la Convention de Vienne de 1961 qui garantit la protection des diplomates.

Sahara occidental

## 300 observateurs étrangers expulsés par le Makhzen depuis 2014

Le nombre total de défenseurs des droits de l'homme et d'observateurs étrangers expulsés par l'occupant marocain de la partie occupée du Sahara occidental depuis 2014 a atteint 300, jusqu'à lundi. Cela s'inscrit dans le cadre d'un blocus imposé sur le territoire occupé et du désir du régime marocain d'empêcher la documentation de ses crimes. Les autorités d'occupation marocaines ont détenu puis expulsé lundi deux militants norvégiens, Maya Roningsbak (26 ans) et Kevin Vosens (27 ans), après avoir rencontré des défenseurs des droits de l'homme sahraouis dans la ville de Laâyoune occupée. Selon un communiqué conjoint de la Ligue de protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines et de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples africains, la résistance du peuple sahraoui et sa lutte pour la liberté et l'indépendance ont suscité, depuis 2002, l'intérêt de défenseurs des droits humains, de journalistes, d'élus, de syndicalistes et de militants solidaires.

res de la cause sahraouie provenant de 28 pays des différents continents. Il a été souligné qu'à partir de 2014, les autorités d'occupation ont expulsé plusieurs défenseurs des droits de l'homme et de journalistes provenant de 21 pays de quatre continents, dont la Norvège, l'Espagne, la Suède et les Etats-Unis. La Norvège se

classe en tête avec 135 de ses citoyens expulsés, suivie par l'Espagne avec 105 expulsions. L'occupant marocain a expulsé 53 étrangers en 2014, 22 en 2015, 85 en 2016, 68 dont 5 députés européens en 2017, 11 en 2018, 34 en 2019, 8 en 2020, 3 en 2021, 5 en 2022, 6 en 2023 et 5 en 2024.

Liban

## 40 000 maisons détruites depuis le début de l'agression sioniste

Quarante-mille 40 000 logements ont été détruits au Liban depuis le début de l'agression sioniste contre le pays, le 8 octobre 2023, rapportent des médias. L'agence de presse libanaise a rapporté : "Dans le cadre de la guerre destructrice menée par l'ennemi (sioniste) contre le Liban en général et le sud en particulier, plus de 37 villes ont été ciblées et leurs maisons détruites". L'agence a affirmé que "plus de 40 000 logements ont été complètement détruits, et cela dans une zone s'étendant de Naqoura jusqu'à la périphérie de Khiam". D'autres médias ont documenté "la destruction systématique par l'entité sioniste des villes du sud du Liban, qui semblaient vides au milieu de tas de décombres, et le déplacement de leurs habitants". L'escalade sioniste au Liban qui a commencé le 8 octobre 2023, soit au lendemain de la guerre génocidaire en cours à Ghaza, a fait au total 3 002 martyrs et 13 492 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, en plus d'environ 1 400 000 personnes déplacées, selon les autorités du pays.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
تحت رعاية وزارة إقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة والمؤسسات المصنفة  
ووزارة الشباب والرياضة والمرصد الوطني للمجتمع المدني  
وتحت إشراف  
مديرية الشباب والرياضة لولاية بسكرة  
وبالتنسيق مع  
المركز العلمي التقني للمناطق القاحلة عمر بنناوي وجامعة محمد خير بسكرة

**جمعية بسكرة تقرأ الثقافية**

**AI FOR STARTUPS**  
**الذكاء الاصطناعي**  
**للمؤسسات الناشئة**

تطبيقات الذكاء الاصطناعي - الأعن السبراني - رادة العمال  
اليات تمويل ومرآءفة أصحاب المشاريع المبتكرة

**01-30 NOV 2024**  
**BISKRA**

**OUR PARTNERS :**

[Biskrareads07@gmail.com](mailto:Biskrareads07@gmail.com) [biskra.reads\\_07](https://www.facebook.com/biskra.reads_07) [biskra.reads\\_07](https://www.instagram.com/biskra.reads_07)

**انشئ مكتبة**

**الطبعة 27 للصالون الدولي للكتاب**

**تخفيضات 30%**

**منشورات ANEP**

**قصر المعارض - الصنوبر البحري**

**من 06 إلى 16 نوفمبر 2024**